

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **21 (1885)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

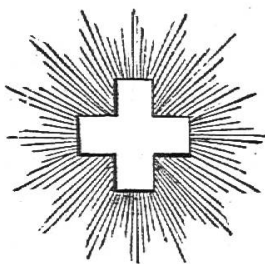
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTROY

15 FÉVRIER 1885.

XXI^e Année.

N^o 4.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Enseignement des sourds-muets. — Enseignement de la géographie. — A propos de géométrie. — Chronique française : Pédagogie et bibliographie. — Liste des principaux mots dont l'orthographe a été modifiée ou adoptée par l'Académie française 1878. — Bibliographie : l'Ami de la jeunesse et le Calcul mental. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Français.

L'ENSEIGNEMENT DES SOURDS-MUETS

Outre le compte rendu des Congrès de Paris et de Bruxelles, nous avons reçu de M. Théophile Mettenet, fondateur et directeur de démutisation à Bourogne, près Belfort, une statistique générale des sourds-muets du monde civilisé (1). Elle nous a paru offrir un intérêt plus général et nous en extrairons quelques chiffres et quelques aperçus pour les amis de l'instruction publique et de l'humanité souffrante, pour laquelle tout homme de cœur et tout instituteur digne de ce nom nourrissent une sympathie aussi profonde que légitime.

La différence essentielle et inévitable qui doit exister entre l'enseignement des *sourds-muets* et celui des *entendants-parlants* a été exprimée par les paroles suivantes de M. Adolphe Franche,

(1) Chez Sailé, à Colmar.

membre de l'Institut de France et l'un des écrivains philosophiques les plus autorisés de notre époque :

« L'instruction du sourd-muet réclame une méthode et des » procédés particuliers, qui, ne pouvant pas s'appliquer aux » enfants ordinaires, se refusent nécessairement à un enseigne- » ment commun. »

Ces lignes caractéristiques, M. Mettenet a eu raison de les prendre pour devise de son mémoire substantiel et instructif.

Le système adopté par M. Mettenet est celui de la voix ou de l'articulation d'Ammann et de Pereira, en opposition à celui de l'abbé de l'Épée, consistant en signes (mimique) ou au système mixte, encore en usage dans un certain nombre d'établissements, ceux de la Suède, par exemple. Les Congrès de Bordeaux, de Lyon, de Paris, de Milan ont sanctionné la première de ces méthodes.

Le nombre des sourds-muets dans le monde civilisé (on ne connaît naturellement pas les autres) est évalué par l'honorable auteur à 600,000 environ. Or, les établissements de sourds-muets actuellement en plein exercice, est de 412 avec 27,416 élèves, de 2,147 maîtres. Ces établissements sont répartis comme suit :

1. Allemagne	96	12. Hollande	3
2. Amérique	55	13. Italie	35
3. Angleterre	46	14. Japon	2
4. Australie	3	15. Luxembourg	1
5. Autriche	18	16. Mexique	2
6. Belgique	11	17. Nouvelle-Zélande	1
7. Brésil	1	18. Norwège	8
8. Canada	7	19. Portugal	1
9. Danemarck	5	20. Russie	11
10. Espagne	7	21. Suède	17
11. France	67	22. Suisse	15

Grâce à un ecclésiastique belge éminent, qui est en même temps un grand patriote, M^{sr} Hærne, blanchi au service de son pays, les Indes vont être dotées de trois établissements de sourds-muets. Cet homme d'élite, président du comité local de Bruxelles, avait déjà fait sentir sa bienfaisante influence à l'Angleterre elle-même.

(A suivre)

A. DAGUET.

Quelques feuilles de la Suisse allemande en énumérant les feuilles pédagogiques qui ont pris parti pour l'introduction des travaux manuels à l'école primaire, citent l'*Educateur* comme le champion des travaux manuels, parce que les articles publiés jusqu'ici sont favorables aux travaux manuels en général.

Mais nous avons reçu un article en sens contraire, que le manque de place nous a empêché de publier, mais qui doit paraître prochainement.

Cette matière est si grave et si importante qu'on doit pouvoir la discuter sous toutes ses faces. En adoptant en principe l'introduction des travaux manuels, le Congrès de Genève n'a jamais eu l'idée d'étouffer la discussion.

A. D.

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Sous ce titre, le *Berner Schulblatt* du 1^{er} janvier renferme un court, mais significatif article qui dit entre autres :

« C'est un fait incontesté que la meilleure méthode pour initier les élèves à l'étude de la géographie est celle du dessin des cartes ! Déjà Pestalozzi faisait observer qu'une heure de dessin faisait plus pour l'étude de cette branche que dix heures passées devant la carte. En quelques minutes le maître a dessiné au tableau noir la configuration d'un pays.

» Pour plus de clarté, les limites peuvent être marquées à la craie rouge, les rivières en couleur bleue et le reste du pays en blanc (en noir si le tableau est blanc). Les élèves reproduisent ces dessins sur leurs ardoises ; le maître les passe en revue pour les corriger, puis les élèves les reportent sur un cahier. Ainsi conservés ces dessins servent à la répétition des leçons. Les atlas manquent jusqu'ici dans les écoles rurales ; ce procédé atténuerait un peu l'inconvénient de cette lacune. Pour empêcher que le dessin des élèves ne dégénère en caricature, l'instituteur fera bien de prendre pour point de départ une figure géométrique très simple.

» Les élèves apprendront certainement beaucoup plus de géographie par ce système que par l'étude littérale et machinale le plus souvent des noms de montagnes, fleuves et localités. La figure que l'élève a tracée sur le tableau noir lui demeure dans la tête.

» On me dira peut-être que cet enseignement demande beaucoup de temps ; je réponds que c'est au contraire le moyen d'en gagner ; qu'on en fasse l'essai. »

(Traduit par A. D.)

La lecture de cet article m'a rappelé qu'un ancien élève de notre Ecole normale, M. Knapp, instituteur de mérite, et un de ses collègues du Locle travaillaient à un *Manuel-atlas* à l'usage des écoles primaires, et nous a suggéré l'idée de demander la communication du plan de cet ouvrage que nous soumettons à nos lecteurs.

Notre opuscule aura pour titre *Manuel-Atlas de Géographie* à l'usage des écoles primaires et sera divisé en deux parties : la Suisse et le restant du monde qui pourront être à volonté réunies en une seule. La première partie est très avancée, il ne nous reste qu'à

compléter certaines cartes. Dans notre pensée, cet ouvrage devra pouvoir remplacer le manuel ordinaire et même l'Atlas souvent trop compliqué. L'enfant se perd dans la multiplicité des détails. De bonnes cartes murales, au relief vigoureusement accentué, suffisent pleinement aux récapitulations générales.

Nous sommes partis de l'idée que, aujourd'hui surtout, la géographie qu'on pourrait appeler de *nomenclature* ne suffit plus. Les questions relatives aux productions, à l'industrie, au commerce, aux populations, ont une importance qu'on ne peut plus méconnaître. Aussi nous avons cru devoir donner à cette partie de la science géographique un développement assez considérable. Mais d'un autre côté, il faut gagner du temps dans l'étude de la carte. Jusqu'ici, les croquis étaient dessinés par le maître au hasard, au petit bonheur, sans plan bien arrêté. Nous les avons tous ramenés à une figure géométrique présentant des points de repère faciles à déterminer et à retrouver (carrés, rectangles, triangles). En élaguant les détails secondaires de la carte, en la simplifiant, la commentant pour ainsi dire, on donne à l'enfant une idée d'ensemble des contrées qu'on lui décrit.

La Suisse se compose d'une douzaine de cartes représentant un ou plusieurs cantons. La nomenclature a été énormément réduite ; montagnes, vallées, fleuves et rivières, localités et sites remarquables, etc. ne comprennent que 458 noms dont 92 pour le canton de Neuchâtel. Comme point de comparaison, nous dirons qu'un ouvrage publié à Einsiedeln et traduit par M. l'abbé Schneuwly donne 663 noms, rien que pour les localités.

Afin d'éviter des répétitions fastidieuses et gagner de la place, la nomenclature n'est pas reproduite dans le texte qui se trouve en face de chaque carte. Il est consacré uniquement à ce que la carte ne peut donner : Productions (minérales, végétales et animales), Industrie, Commerce, Population, Langues, Religions, Gouvernement.

L'ouvrage se termine par des tableaux récapitulatifs : Industries de la Suisse, groupées par cantons, Commerce général, Gouvernement de la Confédération, tableau statistique général. Population des principales villes. Tels sont les traits principaux de notre modeste travail.

C. KNAPP.

En même temps que nous recevions l'article de M. Knapp, il nous arrivait de Genève une longue lettre de M. F. C. de Genève, en réponse aux critiques de M. Pittier de Château d'Ex, sur l'enseignement actuel. Comme cette lettre représente l'opinion de bien des personnes dans le corps enseignant, nous croyons devoir lui ouvrir nos colonnes dans notre prochain numéro, d'autant plus qu'elle contient des observations dont quelques unes nous ont frappé par leur justesse.

Il en est de même d'une lettre reçue ces jours derniers de Neuchâtel relative à un *Atlas de poche* dont notre correspondant croit devoir signaler la publication aux hommes d'école et aux amis de la géographie.

A PROPOS DE GÉOMÉTRIE

Que faut-il enseigner dans les écoles primaires ? Voilà une question qui a été posée bien souvent et cela prouve son importance. Nous n'avons pas l'intention de la traiter ici, mais de présenter quelques réflexions sur un point qui a fixé l'attention de l'assemblée qui tout récemment s'est occupée à Neuchâtel de la révision de la loi sur l'instruction publique primaire.

La loi qui nous régit actuellement indique comme branche d'enseignement obligatoire : *Eléments de géométrie et de toisé*, et le programme général d'enseignement porte que cette branche doit être enseignée dans le degré supérieur d'études, c'est-à-dire dès l'âge de onze à douze ans environ. Quelques-uns auraient voulu supprimer dans la loi le mot *géométrie* et n'y mentionner que le toisé ou la mesure des surfaces et des volumes.

Cette divergence nous semble indiquer qu'il règne à cet égard des idées un peu confuses ; elles viennent probablement de ce que chez nous la plupart ne connaissent la géométrie que par des ouvrages très savants et très bien faits sans doute, comme la *Géométrie de Legendre*, mais très peu propres à servir de guides pour un enseignement élémentaire, approprié aux écoles primaires.

N'est-il pas reconnu par chacun que les éléments essentiels de nos connaissances sont, comme le veut Pestalozzi, le mot ou le langage, le nombre et la forme ? Or, la forme considérée sous le rapport du beau, conduit au dessin et aux beaux-arts, tandis que la forme abstraite, considérée, sous le rapport du vrai, est la base de la géométrie.

Peut-il être permis, dans un enseignement élémentaire, de négliger l'un des trois éléments essentiels de nos connaissances ? En réalité, personne ne le pense ni ne le désire, car le dessin est partout enseigné, croyons-nous, déjà dans le degré inférieur d'études, et les guides et les collections de modèles pour les premiers exercices ne manquent pas. Mais nous pensons que la géométrie devrait aussi être enseignée aux enfants dès l'âge de 7 ou 8 ans, en même temps que le dessin et l'arithmétique, seulement d'une tout autre manière que ne le fait Legendre et les autres auteurs qui ont écrit leurs traités dans le but spécial de préparer les élèves à l'étude des hautes mathématiques. Il existe certainement une géométrie pour l'enfance, basée sur l'intuition ; la forme ne lui est pas moins accessible que le nombre, peut-être même l'intéresse-t-elle davantage. L'étude de la forme et celle du nombre devraient toujours marcher ensemble ; elles se prêtent un mutuel appui et s'éclairent l'une l'autre, par exemple les propriétés des fractions acquièrent une évidence complète quand on les éclaircit par la division des lignes et des figures. Nous ne voulons pas développer ici le plan d'un enseignement de la géométrie pour l'école primaire ; ce plan a été esquissé de main de maître par le savant et honorable M. de Guimps dans un ouvrage : *La philosophie et la pratique de l'éducation* ; les instituteurs qui le consulteront y

trouveront un guide précieux ; M. Rüegg a publié aussi un excellent petit ouvrage sur cette matière : *Die Raumlehre, ein Leitfa-den für den Unterricht in Volksschulen, Bern, 1870.*

Il nous semble que ceux qui voulaient supprimer dans la loi neuchâteloise le mot de *géométrie* et n'y laisser que le mot *toisé* étaient dans l'erreur. Le toisé est sans doute fort important, mais encore ne peut-il être enseigné isolément, comme un chapitre à part, tout à fait indépendant des autres parties de la science. Il y aurait un danger à restreindre ainsi une étude aussi importante ; on en donnerait une idée fautive et on risquerait fort de faire croire aux élèves que tout est là tandis qu'ils devraient savoir qu'ils n'en sont qu'aux premières pages d'une belle étude, féconde en résultats. Sans doute il faut savoir se restreindre en n'enseignant que ce qui convient à de jeunes élèves, mais il ne faut pas les priver d'une foule de notions et d'idées nécessaires à leur développement et qui leur seront très utiles dans la vie. (1)

CHRONIQUE FRANÇAISE

Pédagogie et bibliographie.

Il est grand temps de rendre compte d'ouvrages importants ou intéressants qui voient le jour en France, mais dont nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu très sommaire. Car après la chronique française, viendra la chronique suisse et allemande, à laquelle succèdera la chronique italienne, à moins que nous ne les fassions rentrer dans la rubrique *Pédagogie* qui permet plus d'ampleur à la critique.

En France, l'*imprimerie nationale* par laquelle nous débutons (à tout seigneur tout honneur) a publié un volume de 120 pages in-8 sur le *Musée pédagogique* de Paris. C'est à la fois histoire et description.

L'idée de ce Musée avait été conçue par un des hommes d'École connus, M. Pompée auteur d'une remarquable vie de Pestalozzi, à l'époque de la première Exposition de Paris (1867). Reprise depuis sous les ministres libéraux Jules Simon et Bardoux, cette idée n'a pu être pleinement réalisée que sous le ministère de M. Ferry. Le Musée a eu alors pour premier directeur, M. Rapet, l'interprète du P. Girard, en France et se trouve maintenant entre les mains de M. l'inspecteur général Berger, l'homme aimable et instruit que nous avons vu au *Lehrertag* de Soleure. M. Brisson qui avait visité les Musées d'autres pays a contribué beaucoup à la réalisation de celui-ci.

Le Musée se compose de trois grandes divisions : *Livres et mé-*

(1) L'auteur de ces lignes est un homme très compétent et qui occupe depuis de longues années une place importante dans l'enseignement public de la Suisse française.

(Le rédacteur en chef.)

thodes. — *Instruments et collections.* — *Mobilier scolaire et matériel d'enseignement.*

Un fait qui nous intéresse particulièrement, nous Suisses, c'est l'existence dans ce Musée, de 284 n° ou livres relatifs à Pestalozzi. A l'exposition pestalozzienne, de Zurich, on avait cru faire merveille d'en rassembler 210. Ces livres ont été assemblés par les soins de M. Rapet dont la précieuse bibliothèque acquise en 1885 au prix de 45,000 fr. n'est pas l'un des moindres trésors du Musée de Paris.

Un autre fait honorable à notre pays, c'est que dans la *bibliothèque circulante*, qui a été annexée au Musée, et dont plus de 1,400 volumes sont expédiés annuellement aux emprunteurs, on trouve sous la rubrique *grammaire*, la *grammaire raisonnée* de M. Ayer, à l'article *Education générale*, l'*Emile* de Rousseau, l'*Education progressive* de M^{me} Necker de Saussure, le livre de Pestalozzi intitulé : *Comment Gertrude instruit ses enfants*; le livre du P. Girard intitulé : *L'enseignement régulier de la langue maternelle*; puis sous la rubrique *Education pratique*, l'*histoire de Pestalozzi* par M. de Guimps et le manuel de pédagogie suivie d'un Précis de l'histoire de l'Education de M. Daguët. La Suisse française est donc bien représentée dans la Bibliothèque circulante.

La Bibliothèque proprement dite composée de plus de 16,000 volumes (les 6,000 volumes de la collection Rapet compris), renferme 3 journaux pédagogiques de la Suisse française : l'*Educateur*, le *Bulletin pédagogique* de Fribourg, l'*Ecole* de Lausanne et quatre feuilles de la Suisse allemande, la *Schweizerische Lehrerzeitung*, les *Pestalozzi-blätter*, le *Pionnier* de Berne de M. Luthy et la *Praxis* de M. Bühlmann, à Lucerne.

Signalons un fait glorieux pour l'Angleterre. C'est à Londres de 1850 à 1860, que s'est ouvert le premier Musée pédagogique qui compte plus de 20,000 volumes, et un riche matériel scolaire. Un certain nombre de pays : le haut Canada, la Russie, les Etats-Unis, l'Autriche, l'Italie, la Hongrie, la Belgique ont leurs Musées pédagogiques imités de la Grande Bretagne.

Des presses de l'imprimerie nationale est sorti également un volume de près de 200 pages consacré à l'*Enseignement du chant* (Rapports et programmes).

Ces rapports sont au nombre de 7 et les programmes embrassent les écoles enfantines, primaires, normales où le chant est devenu une étude obligatoire en 1880. Nous avons noté comme instructive pour nous l'appréciation suivante d'un des experts consultés par le Ministre Ferry, M. Bourgault-Ducoudray qui dit (p. 11) : « On a beaucoup parlé des défauts de la notation musicale. Des esprits distingués épris de la musique populaire ont voulu substituer l'écriture en chiffres. L'invention de Galin et Chevê fut généreuse, leur méthode est certainement capable de produire des résultats pratiques, mais elle a le tort grave à mes yeux de remplacer dans certains cas par des moyens purement empiriques la culture du sens musical. Elle a de plus le défaut pour

» ceux qui la pratiquent de les enfermer dans le cercle nécessairement étroit d'un langage particulier ; la connaissance de la langue musicale met en communication ceux qui la possèdent avec tous les chefs d'œuvres. L'écriture en mots a des imperfections, mais ces imperfections disparaissent devant cet avantage immense : l'unité. »

J'ai déjà eu l'occasion d'annoncer dans l'*Educateur du Cours de Grammaire française*, de MM Brachet et Dusouchet, fondé sur *l'histoire de la Langue*, en regrettant de n'avoir pas reçu leur livre élémentaire. Depuis quelques semaines, ce livre est entre mes mains et m'a singulièrement captivé par l'excellence et la clarté de sa méthode si bien conçue, si progressive, en dix chapitres et cinquante leçons. Chaque leçon se compose de trois parties : la leçon proprement dite, la *théorie*, l'*application*. La leçon se compose de phrases détachées, qu'on écrit sur l'ardoise, au tableau noir ou sur le papier. La règle naît ainsi de l'application, conformément à la méthode naturelle qui veut qu'on enseigne la grammaire par la langue. La théorie est une reproduction écrite et abrégée de la règle. L'exercice est d'abord oral, ensuite écrit. L'exercice écrit est un morceau en vers ou en prose, aisé à comprendre et tiré des meilleurs écrivains. C'est quelquefois une page d'histoire, quelquefois une leçon de choses. J'allais oublier les interrogations nombreuses faites sur la règle apprise, le sens et l'emploi des mots. Une terminologie simple et usuelle, sans mélange de termes *horribles*, comme disait Rabelais, voilà la grammaire élémentaire de Brachet et Dusouchet. Elle s'arrête à l'étude de la proposition simple et à l'analyse d'*icelle* dans ses termes essentiels.

La librairie Hachette à laquelle on doit le cours de MM. Brachet et Dusouchet, a publié un autre cours de Langue qui est également adopté comme livre classique, bien que conçu dans un autre esprit et sur un autre plan que la grammaire historique dont nous venons de parler. Cependant à l'instar du cours de MM. Brachet et Dusouchet, le *Cours de Madame Berger et de M. Brouard*, inspecteur général de l'enseignement primaire, comprend également trois parties ou plutôt trois ouvrages : un cours élémentaire, un cours moyen et un cours supérieur.

Il n'est ici question que du cours élémentaire, en regard du précédent et par comparaison avec lui.

Plus volumineux que le Brachet-Dusouchet, qui n'a que 150 pages, le Berger-Brouard en a 282, et distribue tout l'enseignement en mois, semaines et jours, à partir de la rentrée d'octobre. La leçon consiste en un entretien socratique du maître avec l'élève ; il est suivi de la leçon apprise dans le livre que les auteurs ne doivent pas bannir de l'école et qu'ils envisagent au contraire comme un auxiliaire indispensable.

Dans l'avertissement qui précède le cours élémentaire, j'ai été heureux de retrouver l'idée que j'ai émise en d'autres termes dans mon Manuel de pédagogie ; c'est que l'éducation moderne se pro-

pose trois fins ou buts : 1° donner des connaissances ; 2° développer l'intelligence ; 3° cultiver l'âme et les nobles sentiments.

(A suivre).

ALEXANDRE DAGUET.

LISTE DES PRINCIPAUX MOTS

dont l'orthographe a été modifiée ou adoptée par l'Académie française
1878

ACOMPTE, au lieu de : *a-compte*. — ALPACA, au lieu de : *alpaga*. — APARTÉ, pluriel : *apartés*. — APHTE, au lieu de : *apthe*. — APOPHTEGME, au lieu de : *apophthegme*. — APRÈS-MIDI, subst. m. (et f) — ATERRIR, ATERRER, et leurs dérivés, au lieu de : *attérir, attérer*. — AU DEDANS, AU DEHORS, AU DELA, sans trait d'union. — AUTOCHTONE, au lieu de : *autochtone*. — AUDAFÉ, au lieu de : *auto-da-fé*. — AVÈNEMENT, au lieu de : *avènement*. — (Remarquez qu'on écrit *événement*.) — BESOGNEUX, au lieu de : *besoigneux*. — BIVOUAC est préféré à *bivac* (Même observation pour ses dérivés.) — BLANC-SEING, au lieu de *blanc seing*. — CELER, quelques-uns écrivent *céler*. — CLAIRSEMÉ, au lieu de : *clairsemé*. — CLEF, seule orthographe admise. (1) — COMPACT, m., au lieu de *compacte*. — COMPLÈTEMENT, au lieu de : *complètement*. — CONSONANCE, CONSONANT, au lieu de : *consonance, consonnant*. — CONTREFASSE, CONTREFORT, CONTREMAITRE, CONTREMARCHE, CONTREMARQUE, CONTREPOIDS, CONTREPOISON, CONTRESEING, CONTRESENS, CONTRETEMPS, sans trait d'union. — CYCLONE, subst. fém. ; quelques-uns le font masculin. — DÉRAIDIR, préféré à *déroïdir*. — DIPHTONGUE, au lieu de *diphthongue*. — DYSENTERIE, DYSENTÉRIQUE, au lieu de : *dyssenterie, dyssentérique*. — ÉCLOPÉ, au lieu de : *écloppé*. — EMMAILLOTER, au lieu de : *emmailloter*. — ENTRECOTE, ENTREFILET, ENTREPONT, ENTREPOSITAIRE, ENTRESOL, sans trait d'union. — ERMITE, préféré à *hermite*. — EXCÉDENT, subst., au lieu de *excédant*. — FACIES, s. m. — FACSIMILÉ, pl. FACSIMILÉS, au lieu de : *fac-simile*. — FACTORIE ; le mot *factorie* est exclu. — FARNIENTE, subst. masc. — FAUX MONNAYEUR, sans trait d'union. — FERBLANTERIE. — FULMICOTON, sans trait d'union. — GAINÉ, GAINIER, sans circonflexe. — GLUCOSE, subst. fém. — GOÉLAND, GOÉCETTE, GOÉMON, au lieu de : *goëland, goëlette, goëmon*. — GOÛTRE, GOÛTREUX, sans accent circonflexe. — GRAPHITE, subst. masc. — HAVRESAC, sans trait d'union. — HOMÉOPATHIE, au lieu de *homœopathie*. — ICHTYOLITHE, ICHTYOLOGIE, ICHTYOPHAGE, au lieu de : *ichthylithe, ichthyologie, etc.* — LEVURE, au lieu de : *levûre*. — MINIMUM, pl. *minima*. — NON SEULEMENT, sans trait d'union. — OPHTALMIE, au lieu de : *ophthalmie*. — OUTREPASSER, sans trait d'union. — PARALLÉLÉPIPÈDE, préféré à *parallépipède*. — PARAFE, PARAFER, préféré à *paraphe, parapher*. — PASSEPOIL, sans trait d'union. — PASSEPORT, sans trait d'union. — PATARAFE, subst. masc. — PÉPIE, PÉPIN, au lieu de : *pepie, pepin*. — PHLEGMON, au lieu de : *flegmon*, qui est supprimé. — PHTISIE, PHTISIQUE, au lieu de : *phthisie, phthisique*. — PHYLLOXERA, subst., masc. — POÈME, POËTHE, au lieu de : *poème, poëthe*. — RAIDE, RAIDEUR, préféré à *roïde, roïdeur*. — RÉSOLUMENT, au lieu de : *résolument*. — RÉSONANCE, au lieu de : *résonnance*. — REVISION, au lieu de : *révision*. — REVIVIFIER, au lieu de : *révivifier*. — REVOLVER, sans accent. — RYTHME, RYTHMIQUE, au lieu de : *rhythme, rhytmique*. — SEVE, au lieu de : *sève*. — SIROCO, subst. masc. — SQUAMEUX, au lieu de : *squammeux*. — TEMPÊTUEUX, au lieu de : *tempétueux*. — TRÈS, n'est plus suivi d'un trait d'union. — TRIPHONGUE, au lieu de : *triphthongue*. — VÉRANDA, au lieu de : *vérandah*. — VICE VERSA, locution latine. — WAGON, subst. masc.

Tous les mots qui se terminent en *ège*, s'écrivent, sans exception, avec un accent-grave : *sortilège arpège, il abrège, etc.*

(1) M. Victor Cherbuliez et d'autres écrivains célèbres écrivent : *clé*.

(A. D).

BIBLIOGRAPHIE

L'Ami de la jeunesse, petit recueil de chants, à trois voix égales, à l'usage des écoles, publié par S. NEUENSCHWANDER, maître de musique aux écoles normale et cantonale de Porrentruy. — Lausanne, F. Payot. — Prix : 30 cent.

Les recueils de chants pour les écoles se faisaient rares depuis quelques années, aussi celui-ci sera assurément le bienvenu dans

toute la Suisse romande. Elevé près des Alpes, dans ce coin de pays où le *jodel* et les mélodies suaves, coulantes, sentimentales sont en honneur, l'auteur est de l'école des Weber et des Huber ; son choix ne s'est pas porté sur des morceaux récitatifs ou monotones, mais sur ces délicieuses compositions que nos compatriotes allemands ont si bien qualifiées avec le mot *heimelig* et qui réveillent partout les sentiments esthétiques et patriotiques.

L'Ami de la jeunesse contient douze chants. La musique est en partie composée ou arrangée par l'auteur, en partie empruntée aux grands maîtres : Heim, Mozart, Masini, Huber, Gumbert, etc. Les paroles de quelques chants sont inédites, d'autres ont été déjà appliquées à d'autres mélodies. Tout est bien choisi, harmonisé avec art et approprié avec goût. F. A.

* *

Calcul mental, clef de l'arithmétique à l'usage des écoles et des familles, par AIMÉ DEPIERRAZ, instituteur. 1 fr. 80 cent. chez les libraires de la Suisse romande.

Un instituteur vaudois attire l'attention de ses collègues sur l'ouvrage que nous annonçons et qu'il estime très utile, après en avoir fait usage même avec des élèves peu doués.

« L'originalité et la simplicité, dit M. M., caractérisent la méthode et la rendent accessible à toutes les intelligences ; une simple table de multiplication, formée des nombres de 1 à 1000, par les neuf premiers nombres, permet d'exécuter les quatre règles simples et même par là, grâce aux procédés découverts et indiqués par l'auteur, d'exécuter les opérations relatives aux fractions ordinaires et décimales, au moyen d'exemples accompagnés de solutions. »

L'auteur du compte rendu que nous citons, parle d'une conférence de district, où M. Depierraz a donné une leçon qui a pleinement réussi et convaincu son auditoire, en prouvant qu'il conduit du calcul abstrait au calcul concret (1).

L'auteur de l'article, M. M., estime que dans les classes qui réunissent plusieurs cours, le maître, à l'aide de cette méthode, peut se faire aider par les moniteurs pour les moins avancés.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — MM. les conseillers d'Etat Roulet, directeur de l'instruction publique, et Comtesse, directeur de l'intérieur, ont fait un séjour à Lyon et à Paris pour y étudier les écoles professionnelles.

(1) Il nous semble que c'est la marche contraire, allant du concret à l'abstrait, qui est la marche la plus pédagogique ; d'abord les objets, puis les traits et enfin les chiffres. La question vaut la peine d'être discutée à fond. (Note du rédacteur en chef).

M. Ch.-Eugène Tissot, secrétaire du département de l'instruction publique, ayant été appelé à d'autres fonctions, devra être remplacé dans le poste qu'il remplit avec tant de zèle, de distinction et d'affabilité depuis plusieurs années.

Les membres du corps enseignant et le public en général ont appris avec le plus vif regret la démission de ce fonctionnaire sympathique à tous ceux qui ont eu à traiter avec lui.

Statistique des écoles secondaires et supérieures des filles en Suisse, par M. GROB, de Zurich.

M. Grob, le statisticien bien connu et officiel en quelque sorte, nous a donné un aperçu sur les Ecoles secondaires et supérieures de filles qui nous paraît être assez exact pour la Suisse allemande. Il est seulement très-difficile, en ce qui concerne celles de Berne, de savoir où commence l'Ecole secondaire et où finit l'instruction primaire, *puisqu'on y entre à 10 ans.*

M. Grob ne compte que 17 Ecoles secondaires et supérieures des filles en Suisse. Ce chiffre est évidemment au-dessous de la vérité. M. Grob a été insuffisamment renseigné pour la Suisse française.

Dans le chef-lieu seul du canton de Neuchâtel, nous trouvons :

- I. Une Ecole secondaire de filles ;
- II. Une classe industrielle superposée à la précédente ;
- III. Une Ecole supérieure ;
- IV. Une Ecole normale.

L'Ecole secondaire compte deux classes ayant chacune *une parallèle*, total des élèves : 120.

On y entre à 13 ans et demi. Chaque classe a sa maîtresse spéciale et 7 à 10 maîtres spéciaux.

L'Ecole ou classe *industrielle* avec deux parallèles, compte 113 élèves. On y entre à 15 ans et demi. Chaque classe a sa maîtresse spéciale, plus 12 maîtres spéciaux.

L'Ecole *supérieure* servait autrefois d'Ecole normale. Mais il y a une année, l'Ecole normale a été détachée et forme un établissement à part, de 30 élèves environ, avec une maîtresse spéciale et des maîtres spéciaux.

L'Ecole supérieure actuelle, formant une sorte d'*Académie*, est peuplée de 130 jeunes personnes de 16 à 20 ans et plus. Elle a 32 élèves régulières, suivant tous les cours et faisant des examens, plus 98 auditrices, parmi lesquelles bon nombre d'étrangères.

L'Ecole supérieure a une maîtresse spéciale et 18 maîtres pris parmi les professeurs. On y enseigne les langues et littératures française, allemande, italienne, anglaise, la littérature générale, le latin, la Psychologie, la Pédagogie théorique, la Mythologie, l'histoire de l'Art, la théorie de la Musique, le Paysage, l'histoire de l'Eglise, sans parler de l'histoire générale et nationale de la Géographie et des autres branches de l'enseignement comme les sciences naturelles, la physique et la chimie.

Les Ecoles secondaires et supérieures de Lausanne et de Genève ne sont pas non plus toutes indiquées dans l'aperçu de M. Grob. Il y manque également l'Ecole secondaire des filles de Fribourg et celle de Porrentruy. Les Ecoles de filles de la Chaux-de-Fonds et du Locle ne sont mentionnées que sommairement dans la statistique.

Il est à désirer que ces lacunes et celles qui pourraient se trouver encore dans la statistique de M. Grob soient comblées dans un prochain travail ou une nouvelle édition. A. DAGUET.

ETATS AUTRICHIENS. — Un enfant de 13 ans, François Danek, fils d'un pharmacien de Vienne s'est pendu dans les combles de la maison paternelle, Jägerstrasse N° 54, pour échapper à la décision prise de l'enfermer dans un asile des enfants vicieux.

La société pédagogique de Vienne composée de 176 membres a entendu cette année plusieurs lectures et conférences, entre autres une du D^r Dittes sur les *origines de la philosophie*, une seconde sur l'*obéissance*, une troisième sur l'*éducation du cœur*, une quatrième sur la *précocité de la jeunesse* actuelle, une cinquième sur les *enfants des pauvres*.

Le 26 mai, à Brünn, en Moravie, un élève d'une école élémentaire, surpris par son maître d'école au moment où il volait un bonbon à une marchande de friandises, avait été mis en retenue dans la salle d'école. S'ennuyant de cette réclusion, le gamin ne trouva rien de mieux que de se jeter par la fenêtre de la salle qui occupe un second étage. Heureusement pour ce polisson que l'on s'était aperçu de son dessein dans le voisinage, et que les personnes accourues arrivèrent à point pour recevoir ce garnement qui se tira sain et sauf d'un périlleux saut qui aurait pu lui coûter bras et jambes, et même la vie.

(*Freie pædagogische Blätter*).

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS. (1)

DE L'EMPLOI DES QUATRE TEMPS DU MODE DE L'INFINITIF.

Les quatre temps du mode de l'infinif présentant l'action sous une forme vague et indéterminée, ne peuvent avoir de sujet qui leur ferait perdre leur caractère d'indétermination.

L'*infinif présent* exprime une action présente, passée ou future par rapport au verbe de la phrase : *Il suffit, il a suffi, il suffira de le dire*. Cette action peut aussi bien se rapporter au verbe qu'à

(1) Nous continuerons dans le prochain numéro les exercices de style.

son *sujet* et à ses *régimes*, comme quand on dit : *Il faut penser à son devoir. Je désire lui parler. Les hommes naissent pour souffrir et mourir. Je vous prie d'y aller. Je te permets de sortir*, phrases dans lesquelles les infinitifs se rapportent : dans la 1^{re} au verbe *falloir* ; dans la 2^e au sujet *je* ; dans la 3^e au sujet *hommes* ; dans la 4^e au régime direct *vous* et dans la 5^e au régime indirect *te*.

Plus court et plus concis que l'indicatif et le subjonctif, l'infinitif présent doit toujours être préféré quand le sens ne perd rien de sa clarté : *Craindriez-vous de le rencontrer ? Allez lui dire de venir* ; s'il en perdait, il devrait être remplacé par l'un ou l'autre de ces modes. Si, par exemple, on disait : *Sa vie a été trop courte pour pouvoir achever les travaux entrepris*, comme on ne saurait pas par qui ces travaux auraient dû être achevés, il faudrait remédier à cette obscurité en disant : *pour qu'il ait pu* ou *pour qu'on ait pu achever les travaux entrepris*.

L'infinitif présent s'emploie dans les cinq cas suivants :

1^o *Pour exprimer une assertion générale* ; dans ce cas, il est sujet ou régime : *Contenter sa conscience est le secret du sage. Nous devons tout sacrifier au devoir*. Mais on remarquera que quand plusieurs infinitifs figurent comme sujets, le verbe, qui généralement se met au singulier, peut aussi être au pluriel : *Lire et dormir est son unique occupation. Promettre et tenir sont deux (Acad.)*

2^o *Pour exprimer une action faite par le sujet ou par le régime — direct ou indirect — du verbe* : *Je veux lui parler. Je l'ai vu venir. Dites-lui de partir*.

3^o *Pour remplacer le subjonctif quand la conjonction qui l'exige est remplacée par une préposition*, ce qui a lieu quand le verbe de la proposition principale a le même sujet que celui de la subordonnée : *Travaillez pour finir (pour que vous finissiez) aujourd'hui. La conscience nous avertit avant de nous punir (qu'elle nous punisse). Taisez-vous de peur de le fâcher (que vous ne le fâchiez)*.

4^o *Après les mots : à, de, où, comment, que, qui. A l'entendre, il a toujours raison. C'est ainsi qu'il parla et chacun d'applaudir. Où aller ? où trouver du secours ? Comment faire pour réussir ? Que dire ? Que répondre ? Qui consulter ? A qui s'adresser ?*

5^o *Comme substantif*, mais ce n'est le cas que pour quelques infinitifs : *Nous avons payé l'aller et le retour. Le manger et le boire jouent un grand rôle dans la vie de bien des gens. Le rire est l'antidote de l'ennui (Laharpe). Laissez dire les sots, les avoir à son prix (Lafontaine). On lui apporta des verres parce qu'il fallait obéir (Voltaire)*.

L'infinitif passé exprime toujours une action passée par rapport au verbe de la phrase et ordinairement faite par le sujet de ce verbe ; il figure toujours avec une des prépositions *après, sans, pour, afin de, à moins de, de peur de, avant de (que de), de manière à, etc.* *Après avoir travaillé, je sors, je sortais, je sortirai. Avant d'avoir reçu sa réponse, je ne puis, je ne pourrais, je ne pourrai rien décider*.

Quand les deux actions se rapportent à différentes personnes

l'infinifif paffé fe remplace pour plus de clarté par le paffé antérieur. Ainfi, au lieu de dire : *Après avoir achevé ce travail, nous le quittâmes* ; dites : *Après qu'il eut achevé ou que nous eûmes achevé ce travail, nous le quittâmes*.

Le *participe préfent* exprime comme le *participe paffé* une action préfente, paffée ou future, par rapport au verbe de la phrase, mais tandis qu'il fe termine toujours par *ant* fans jamais varier, le *participe paffé* varie et prend les terminaiſons les plus diverſes : *Je ne veux point d'importuns laquais épiant nos diſcours, critiquant tout bas nos maintiens, comptant nos morceaux d'un œil avide, s'amufant à nous faire attendre à boire et murmurant d'un trop long dîner* (J.-J. Rouſſeau).

Il ne faut pas confondre le *participe préfent* avec les adjectifs appelés verbaux, qui ſe terminent par *ant* ou *ent*, expriment l'état et ſ'accordent toujours avec le mot auquel ils ſe rapportent : *Voilà des portraits reſſemblants*.

Je vois ces murs ſanglants, ces portes embrasées

Sous ces lambris fumants, ces femmes écrasées. (Voltaire).

Cependant, comme une action prolongée peut être conſidérée comme un état, il arrive aſſez ſouvent que l'on conſidère certains participes préfents comme adjectifs verbaux et qu'on les accorde : *Calypſo aperçut un gouvernail, un mât, des cordages flottants ſur la côte* (Fénelon). D'où il réſulte que le même mot peut être, ſelon qu'il exprime l'action ou l'état, *participe préfent* ou adjectif verbal : *Voyez la ſueur ruiffelant ſur ſon viſage. Voyez ſa figure ruiffelante de ſueur. Une dame brillant dans la ſociété attire les regards. Une dame brillante de fraîcheur et de ſanté*.

Plusieurs adjectifs verbaux ſ'écrivent différemment des participes préfents auxquels ils correfpondent.

Participes préfents :

Ahhérent
Différent
Excellent
Equivalent
Extravagant
Fabriquant
Fatigant
Intrigant
Négligeant
Précédant
Préſidant
Violant

Adjectifs verbaux :

Adhérent
Différent
Excellent
Equivalent
Extravagant
Fabricant
Fatigant
Intrigant
Négligent
Précédent
Préſident
Violent

Ce ſont des gens fatiguant tout le monde.

Ce ſont des exercices fatigants.

Le *participe préfent* ſ'emploie dans les cinq cas ſuivants :

1° Quand l'action qu'il exprime eſt faite par le ſujet ou par le régime du verbe : *Voyant ſon embarras, je lui offris de lui aider. Je vous ai confié ce travail, voulant qu'il fût bien fait. Je le vis ſ'approcher, marchant d'un pas rapide. J'ai vu les vents grondant*

sur ces moissons superbes (Delille). Là je rassemblerais une société plus choisie que nombreuse d'amis aimant le plaisir et s'y connaissant (J.-J. Rousseau).

2° Pour exprimer une action faite par un autre sujet : *Le ciel s'éclaircissant, nous continuâmes notre route. Cette question embarrassant notre homme : On ne doit point dit-il, quand on a tant d'esprit* (Lafontaine). Mais, dans ce cas, il faut éviter l'emploi du participe présent dès qu'il donne lieu à une équivoque ; on ne pourrait dire : *Il m'a permis de partir, mais étant malade je resterai*, attendu qu'on ne saurait si c'est lui qui est malade ou moi ; il faudrait dire : *mais lui étant malade*, ou : *comme je suis malade*.

3° Placé après la préposition *en*, le participe présent prend le nom de gérondif et sert alors à exprimer : a) la simultanéité : *Il pleurait en parlant* ; b) la cause : *C'est en forgeant qu'on devient forgeron* ; c) une action faite par le sujet du verbe : *Je l'ai vu en allant à l'église*. Si l'action exprimée par le participe présent n'était pas faite par le sujet, le gérondif ne pourrait s'employer : *Je l'ai vu allant à l'église* (c'est lui qui y allait). Cependant, quand la phrase ne perd rien de sa clarté, on peut employer le gérondif sans qu'il se rapporte au sujet : *Je vois qu'en m'écoutant vos yeux au ciel s'adressent* (Racine).

Le gérondif peut encore être précédé de la préposition *en* quand le sens n'en souffre pas : *Je crus faire des vœux pour la gloire de la France, en en faisant pour que M. de Choiseul triomphât* (J.-J. Rousseau).

Le gérondif précédé de *tout*, exprime ordinairement une espèce d'opposition : *Tout en se plaignant il s'enrichissait*.

4° Précédé du verbe *aller*, le participe présent exprime un accroissement ou une diminution : *Les chagrins vont s'accroissant de jour en jour. Le chemin allait se rétrécissant de plus en plus*.

5° Les participes présents *ayant*, *étant*, suivis d'un participe passé, forment un temps composé : *ayant parlé, étant sorti* ; le gérondif ne peut s'employer sous cette forme : *Les Grecs, ayant renversé Troie, reprirent la route de leur pays*.

(Extrait de la grammaire inédite de F. SCHWIEDLAND).

DICTÉE SUR L'ORTHOGRAPHE ABSOLUE.

(Degré supérieur primaire et écoles secondaires)

La place St-Marc, à Venise.

L'admirable place, bordée de portiques et de palais, allonge en carré sa forêt de colonnes, ses chapiteaux corinthiens, ses statues, l'ordonnance noble et variée de ses formes classiques. A son extrémité, demi-gothique et demi-byzantine, s'élève la basilique sous ses dômes bulbeux et ses clochetons aigus, avec ses arcades festonnées de figurines, ses porches entourés de colonnettes, ses voûtes lambrissées de mosaïques, ses pavés incrustés de marbres

colorés, ses coupoles scintillantes d'or : étrange et mystérieux sanctuaire, sorte de mosquée chrétienne, où des chutes de lumière vacillent dans l'ombre rougeâtre, comme les ailes d'un génie dans son souterrain de pourpre et de métal. Tout cela fourmille et poudroie. A vingt pas, nu et droit comme un mât de navire, le gigantesque campanile porte dans le ciel et annonce de loin aux voyageurs de la mer la vieille royauté de Venise. Sous ses pieds, collée contre lui, la délicate loggetta de Sansovino semble une fleur, tant les statues, les bas-reliefs, les bronzes, les marbres, tout le luxe et l'invention de l'art élégant et vivant, se pressent pour la revêtir. Ça et là vingt débris illustres font en plein air un musée et un mémorial : des colonnes quadrangulaires apportées de Saint-Jean-d'Acrc, un quadrigc de chevaux de bronze enlevé de Constantinople, des piliers de bronze où l'on attachait les étendards de la cité, deux fûts de granit qui portent à leur cîme le crocodile et le lion ailé de la république, devant eux un large quai de marbre et des escaliers où s'amarre la flottille noire des gondoles.

(Extrait du *Voyage en Italie* par H. Taine).

F. A.

SOLUTION GÉOMÉTRIQUE du N° 5

On sait que tous les cercles passant par un même point intérieur à un cercle déterminent par leurs segments respectifs des rectangles équivalents et que ces cordes sont entre elles comme le périmètre des rectangles qu'elles déterminent. Donc au plus petit périmètre correspond la plus petite corde. Or on sait que cette dernière est celle qui est perpendiculaire au rayon passant par le point donné et qu'elle est divisée par ce point en deux parties égales.

La figure du périmètre minimum est donc un carré.

E. JUILLARD.

Nous avons reçu des solutions justes pour tous les problèmes de MM. L. Baatard, Chochard, à Sonvillier, E. Dunner, à Grellingue, J. Frossard, à Bex, Girod, à Tramelan, Juillard, F. Staub, à Interlaken.

de M. Hulliger pour les problèmes 1, 2, 3 et 4,

de M. Javet 2, 3, 5 et 6,

de MM. Constantin et Golay, à Genève, 2, 3, 4 et 6.

M. Chochard nous envoie 5 solutions justes aux problèmes proposés à l'examen secondaire de Porrentruy et insérés dans le n° 19 de l'année dernière. Nous verrons si nous pourrons les publier.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de la chronique scientifique.

Nous invitons nos collaborateurs à ne pas perdre patience si leurs bienveillantes communications ne peuvent paraître de suite.

A. J.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS à PORRENTROY

Concours d'admission de nouveaux élèves

Conformément à la loi du 18 juillet 1875, une nouvelle classe d'élèves sera admise à l'École normale de Porrentruy. Les aspirants sont invités à se faire inscrire, d'ici au 20 mars prochain, à la Direction de cet établissement. A leur demande ils joindront les pièces suivantes :

- 1^o Un extrait de naissance ;
- 2^o Un certificat médical, constatant s'ils ont été vaccinés, ainsi que les vices constitutionnels dont ils pourraient être atteints.
- 3^o Un certificat concernant l'éducation, l'instruction, la caractère et la conduite de l'aspirant ; ce certificat sera délivré par l'instituteur et approuvé par la commission scolaire.

Ces deux dernières pièces seront remises cachetées par les signataires.

L'examen d'admission, dont la date sera ultérieurement communiquée aux aspirants, aura lieu à l'École normale de Porrentruy.

Ceux dont les parents habitent Porrentruy ou les environs immédiats, pourront être reçus en qualité d'élèves externes, moyennant certaines conditions déterminées.

Berne, le 28 janvier 1885.

1 (O H 9142)

DIRECTION DE L'ÉDUCATION.

AVIS AUX PARENTS et aux jeunes gens

L'École normale évangélique de PESEUX, près Neuchâtel, ouvrira en avril prochain un nouveau cours d'élèves régents. Age d'admission : 16 ans. Les élèves plus jeunes peuvent être reçus soit dans l'École modèle, soit dans l'École secondaire. — S'adresser au directeur, M. J. Paroz. 2-1

Institutrices !

On demande pour la France (Seine-et-Loire), une institutrice diplômée, connaissant les langues française et allemande, ainsi que la musique. — Quatre élèves. — Traitement : 900 fr. et l'entretien complet dans la famille.

On accordera la préférence à une institutrice catholique.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Wächli, maître secondaire à Cerlier (canton de Berne).

Librairie F. PAYOT

1, Rue de Bourg, LAUSANNE

VIENT DE PARAÎTRE :

Recueil de chants, publié par la section vaudoise de la Société de Zouffingue. 7^{me} édition, 2 fr. 25.

L'Ami de la jeunesse. Petit recueil de chants à trois voix égales, à l'usage des écoles, publié par S. Neuenchwander, maître de musique à Porrentruy, 0,30 cent.

Exercices d'arithmétique, à l'usage des classes primaires, par A. Gilliéron, 0,25 cent. (H-5157-P) 2-2

Imprimerie V. MICHEL

PORRENTROY

Fournitures scolaires

CARTES

de la

Suisse, de l'Europe & Mappemonde

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de **SUISSE** et de **L'ETRANGER**
la de de

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

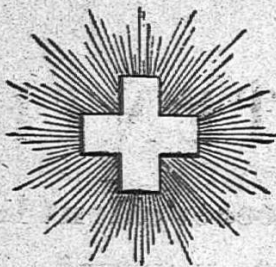
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXI^e ANNÉE

N^o 5.



PORRENTRUUY

1^{er} Mars 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

- à M. le D^r *Daguet*, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'École modèle, à Porrentruy, les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à Porrentruy, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutrux, Hermenjat, Roux et Tharin*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet, Miéville et Sauser*. — GENEVE : MM. *Charrey, Dussaud et Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter et Mercerat*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'École normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'École cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'École modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'École normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

ATTENTION

Les abonnés qui recevraient le journal irrégulièrement, ou dans un mauvais état, sont invités à adresser aussitôt leurs réclamations à la Gérance.

ABONNÉS DE L'ÉTRANGER

Nous prions nos abonnés de l'étranger de vouloir bien nous envoyer, sans retard, le montant du prix de leur abonnement pour 1885 (*mandat postal de 6 fr. à l'adresse de M. COLLIAT, instituteur à PORRENTROY, Jura bernois*).

Reçu le prix d'abonnement (6 fr.) pour 1885 de : M. Spiro, Collège Sadiki, Tunis, (Afrique) ; M. Khorène Stépané, archimandrite arménien, Akhalzick (Caucase) ; M. Schlicklin, directeur de l'École supérieure, Delle (France) ; Miss Mary Gylam, Cleveland, Ohio (Amérique) ; M^{lle} E. Reymond, Bristol (Angleterre) ; M. J. Forneron, Torre Pellice (Italie).

CAISSE MUTUELLE

Reçu avec remerciements 1 fr. 50 de M. S., à T.

On obligerait infiniment la Gérance de l'*Educateur* en lui adressant contre remboursement de 30 centimes ou gratuitement un exemplaire du N° 8 (15 avril) de l'année 1884, de notre revue pédagogique.

Examens en obtention du diplôme d'instituteurs & d'institutrices d'écoles primaires

Ces examens auront lieu le 23 mars prochain et les jours suivants, à l'école normale de Porrentruy.

Les aspirants et aspirantes formés hors des écoles normales doivent se faire inscrire avant le 5 mars prochain à la Direction soussignée et lui adresser les pièces suivantes :

- 1° Un extrait de naissance.
- 2° Un certificat d'origine ou tout autre acte équivalent.
- 3° Un rapport succinct et des certificats d'études sur les classes qu'ils ont faites.
- 4° Un certificat de moralité délivré par l'autorité compétente.
- 5° Un certificat de la commission d'école du lieu, amplifié par l'inspecteur d'école, si l'aspirant ou l'aspirante a déjà desservi une école.

Berne, le 18 février 1885.

1 (O-H-9269)

DIRECTION DE L'ÉDUCATION.